

Nancy, le 1^{er} septembre 2021

A. Pastwa, C. Bossu, C. Bernard, P.J. Vergès
Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Etablissements et Vie Scolaire

à

Mesdames et messieurs les professeurs documentalistes
S/C de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour le travail réalisé, ainsi que pour l'implication et la rigueur qui ont été mobilisées tout au long de l'année scolaire passée, marquée à nouveau par la crise sanitaire. Vous avez su faire preuve de réelles capacités d'adaptation, d'innovation et d'une grande conscience professionnelle pour accompagner l'ensemble des élèves dans leurs réussites. Votre expertise et votre implication ont contribué avec succès à la mise en œuvre des réformes : le nouveau lycée et la transformation de la voie professionnelle, dont les épreuves du Chef d'œuvre et du Grand Oral ont permis à de nombreux élèves de valoriser les compétences acquises au cours de leurs parcours de formation.

A la rentrée 2021, le nouveau projet académique, « *L'école sur tous les territoires* », décline trois axes prioritaires :

- **la réussite des élèves** notamment en développant leur ambition et en favorisant la persévérance scolaire ;
- **l'école pour tous** prenant en compte les besoins spécifiques de chaque élève et sur chaque territoire ;
- **l'accompagnement des personnels**, en déclinant partiellement le plan académique de formation à des échelles plus locales.



Dès septembre, une réflexion sera menée sur l'évaluation sous toutes ses formes, dans toutes les disciplines. Elle concernera :

- l'exploitation des évaluations nationales en classe de sixième, des tests de positionnement en seconde et première année de CAP ;
- l'accompagnement des équipes de professeurs pour développer et harmoniser les pratiques évaluatives, notamment dans le cadre du projet d'évaluation au lycée général et technologique ;
- la poursuite de l'évaluation des établissements.

Parce qu'elle est la clé de la réussite, **la lecture est déclarée cette année grande cause nationale**. L'enjeu est de fédérer l'ensemble des disciplines et partenaires pour soutenir l'accès de tous les élèves à la lecture sous toutes ses formes. Le travail que vous avez déjà bien engagé pour développer les compétences orales des élèves sera également poursuivi et enrichi à tous les niveaux. L'expérience de cette première session de juin 2021 permettra de prendre appui sur le réel et de conforter encore la place de l'oral aux examens (soutenance orale au Brevet, Grand oral et Chef d'œuvre).

La transmission, la compréhension et le respect des valeurs de la République constituent les piliers de l'École et le creuset d'une culture humaniste : ces principes doivent s'incarner au quotidien et trouver leur place dans tous les enseignements. Conforter l'éducation de nos élèves à la connaissance, la compréhension et le respect de ces valeurs constituera donc l'un des enjeux forts de l'année scolaire qui s'ouvre.

Les corps d'inspection et les différents conseillers et délégués académiques vous accompagnent dans l'évolution de vos pratiques et de vos parcours professionnels.

Nous souhaitons à chacun et chacune une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'Académie de Nancy-Metz

Partie Professeurs Documentalistes

PPCR : les rendez-vous de carrière de la campagne 2020-2021 qui n'ont pu être honorés seront programmés au cours du mois de septembre de cette année scolaire.

L'objectif de cette rentrée 2021 est de retrouver progressivement un fonctionnement plus normal dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. Afin de garantir la santé des élèves et des personnels, la rentrée doit être assurée dans le respect des règles sanitaires du niveau 2 du protocole et cadre de fonctionnement. Nous vous invitons à en prendre connaissance : <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

La circulaire de rentrée « L'École de la République, notre maison commune » réaffirme la priorité donnée à **la lecture**, déclarée grande cause nationale.

Vous jouez un rôle prépondérant dans ce domaine, tant dans l'accès au livre que dans le développement du goût de la lecture. C'est ainsi que **le quart d'heure lecture**, qui en permet une pratique quotidienne, sera généralisé à l'ensemble des établissements. Nous vous invitons aussi à enrichir votre offre dans ce domaine en la diversifiant tout en repensant les espaces de votre CDI pour favoriser la lecture plaisir.

En outre, les compétences numériques des élèves seront confortées avec la généralisation de Pix et le renforcement de **l'éducation aux médias et à l'information**, « essentielle pour permettre aux jeunes de devenir des citoyens responsables à l'ère du numérique et des réseaux sociaux » (circulaire de rentrée 2021 <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo25/MENE2119494C.htm>)

Nous souhaitons également attirer votre attention sur un point fort de l'année : **la journée académique** des professeurs documentalistes qui sera consacrée cette année à la « bibliothérapie créative » avec la présence de Régine Detambel, écrivaine, conférencière et formatrice en bibliothérapie créative. L'objectif de cette journée sera d'identifier les apports pédagogiques de la bibliothérapie créative puis de concevoir et mettre en œuvre des séances pour les élèves en stimulant leur créativité. Cette journée sera proposée le **16 décembre 2021**.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne rentrée.

Annick Pastwa - Christophe Bernard – Claude Bossu – Pierre-Jean Vergès

LA CIRULAIRE
DE RENTÉE
2021 AU
BULLETIN
OFFICIEL

Circulaire de
rentrée 2021



Projet
académique
L'école sur tous
les territoires

ÉTÉ 2021 - ÉTÉ 2022 : LA
LECTURE, GRANDE CAUSE
NATIONALE

La lecture :
grande cause
nationale



Le site
académique de
la Pédagogie



La Mission
Formation
MIFOR



La Cellule
CARDIE



La Délégation
au Numérique
DANE



L'Éducation au
Développement
Durable EDD

MISSION DE
LUTTE CONTRE LE
DÉCROCHAGE
SCOLAIRE

Services
Académiques
d'Information et
d'Orientation
SAIO- MLDS



L'Éducation
Artistique et
Culturelle DAAC